

Jean-Pierre Raffarin réfléchit à la défense du pluralisme des médias

À l'occasion du 105e congrès du Parti radical, le Premier ministre a dénoncé les « concentrations excessives dans les médias qui menacent le pluralisme de la presse ». « Les dispositions actuelles issues de la loi de 1986 sur la liberté de communication sont-elles encore parfaitement adaptées ? Faut-il anticiper ? et je le crois ? sur les effets des mutations techniques et économiques qui sont prévisibles ? », s'est-il interrogé. À cette fin, Jean-Pierre Raffarin a annoncé qu'il s'entourerait prochainement d'experts indépendants pour réfléchir d'ici la fin 2005 au sujet et veiller à la défense du pluralisme des médias.